

5<sup>ème</sup> GRAND-PRIX DE BOURGES**Samedi 25 et Dimanche 26 Mars 2023**

UGOLF BOURGES

16 rue Jacques BECKER 18000 BOURGES

02 48 21 20 01 – contact@gardengolf-bourges.fr

<https://jouer.golf/bourges/>**RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.  
 Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.*

**1- CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2. Les joueurs licenciés à la ffgolf devront avoir enregistré le certificat médical ou, le cas échéant, le questionnaire de santé, faute de quoi l'inscription sera rejetée, et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ pour l'année 2023. Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription. **Épreuve non-fumeurs.**

**2- FORME DE JEU**

**Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour** - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames :	index inférieur à 14.4	Départs marques bleues
Une série Messieurs :	index inférieur à 11.4	Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs maximum	Dont Dames minimum	Dont wild cards maximum
<b>108</b>	<b>24</b>	<b>11</b>

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vade-mecum 2023 (Cahier des charges des Grands Prix 1.2.1-4 §7).

**Note 1 :** La Ligue du Centre-Val de Loire dispose de wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

**Note 2 :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **11 mars 2023**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

**Départage :** Le départage pour la 1<sup>ère</sup> place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la ffgolf.

**Départs :** Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vade-Mecum 2023.

**3- INSCRIPTIONS**

Inscriptions uniquement en ligne via le lien suivant : [www.linscription.com/pro/gp2023-127535](http://www.linscription.com/pro/gp2023-127535)

Egalement disponible sur [jouer.golf/bourges](http://jouer.golf/bourges) rubrique « calendrier des compétitions » **jusqu'au 10 mars 2023 minuit**. L'inscription est complète après validation du paiement.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes **90 Euros** (45 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1999 et 2004) **60 Euros** (30 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2005 ou après) **40 Euros** (20 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la Ligue avant le **15 mars 2023** à 12h.

#### **4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT**

La journée d'entraînement est prévue le 24 mars 2023, sur réservation des départs au Golf.

#### **5- REMISE DES PRIX**

Dimanche 26 mars 2023, 30 minutes après la fin de la compétition et suivie d'un cocktail.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements bruts cumulés Messieurs et Dames.

Récompense monétaire pour les 3 premiers Messieurs & 3 premières Dames des classements bruts cumulés selon le barème suivant, dans le respect du règlement du statut amateur :

1<sup>er</sup> 600€, 2<sup>ème</sup> 300€, 3<sup>ème</sup> 100€.

#### **6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE**

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel